

23 déc 2022 -16:58

Appartient à Conseil des ministres du 23 décembre 2022

Conseil du Contentieux des étrangers : traitement des greffiers et exemption pour le service de garde

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden et de la secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration Nicole de Moor, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant de la loi du 5 avril 1955 relative aux traitements des titulaires d'une fonction au Conseil d'Etat et des magistrats et membres du greffe du Conseil du contentieux des étrangers.

Cet avant-projet de loi vise tout d'abord à augmenter le traitement des greffiers du Conseil du Contentieux des étrangers (CCE), vu l'évolution du contenu de la fonction qui s'est alourdi. L'écart de rémunération actuel entre les greffiers du Conseil d'Etat et ceux du CCE sera atténué en attribuant aux greffiers du CCE un traitement et une majoration triennale équivalent à 80 % du traitement d'un greffier du Conseil d'État.

Ensuite, l'avant-projet de loi envisage la possibilité d'exempter les titulaires de fonction et les greffiers du CCE du service de garde. Ces personnes ne recevront pas le supplément de traitement pendant la période d'exemption.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Avant-projet de loi modifiant de la loi du 5 avril 1955 relative aux traitements des titulaires d'une fonction au Conseil d'Etat et des magistrats et membres du greffe du Conseil du contentieux des étrangers

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Marie Verbeke
Porte-parole
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@verlinden.belgium.be

Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration
Rue Lambermont, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 572 02 00
<https://demoor.belgium.be>

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@demoor.fed.be